
Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 8 décembre 2007

Les résidents de Cold Lake et des collectivités voisines reçoivent un investissement de plus de 3,5 millions de dollars en infrastructure

VILLE DE COLD LAKE, Alberta – Les gouvernements fédéral et provincial investiront plus de 3,5 millions de dollars pour reconstruire et élargir le chemin English Bay en fonction des volumes de circulation actuels et prévus.

M. Brian Storseth, député fédéral de Westlock–St. Paul, au nom de l'honorable Rona Ambrose, présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, et M. Denis Ducharme, député provincial de Bonnyville–Cold Lake, ont annoncé cet investissement dans le cadre du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA).

« L'investissement conjoint de plus de 3,5 millions de dollars annoncé aujourd'hui permettra d'améliorer l'efficacité et la sécurité des déplacements des automobilistes, des piétons et des cyclistes qui empruntent le chemin English Bay, a déclaré le député Storseth. Le gouvernement du Canada est conscient qu'il faut des infrastructures modernes pour que nos collectivités soient fortes et en santé. Voilà pourquoi nous tenons notre promesse d'aider les collectivités à devenir des endroits dynamiques et productifs où il fait bon vivre, travailler et élever une famille. »

Le chemin English Bay est une importante route collectrice qui passe à proximité du district municipal de Bonnyville et de la ville de Cold Lake. Il dessert les deux collectivités avoisinantes ainsi que les Premières nations de Cold Lake et des attractions comme l'écloserie de Cold Lake et le terrain de camping provincial. On s'attend à ce que les travaux de reconstruction permettent à plus de 2 000 véhicules par jour de circuler sur une route plus sécuritaire et plus efficace.

« L'élargissement du chemin English Bay illustre bien les efforts que nous déployons pour continuer d'améliorer les infrastructures routières de la province, a indiqué M. Ducharme. Ce projet s'inscrit dans le plan de notre premier ministre visant à assurer l'avenir de l'Alberta en établissant des collectivités fortes, en rendant notre croissance plus écologique et en créant des possibilités. »

Aux termes de l'entente initiale du FIMRCA, signée en juin 2006, les gouvernements fédéral et provincial se sont engagés à verser chacun 88 millions de dollars au fonds, les administrations locales participantes devant couvrir le reste des coûts. Cette année, le gouvernement du Canada et la province de l'Alberta ont fourni chacun un montant supplémentaire de 19 millions de dollars au Fonds, conformément à leur engagement à aider les petites collectivités à répondre à leurs besoins urgents en infrastructure. Le FIMRCA, qui comprend l'investissement fédéral et provincial et la contribution de contrepartie des administrations locales à l'égard des projets, totalise 321 millions de dollars.

Au moins 55 p. 100 du financement du FIMRCA est destiné aux projets d'infrastructure qui contribuent au développement économique des collectivités et à la qualité de vie environnementale. Il peut notamment s'agir de projets relatifs à l'eau, aux eaux usées, aux déchets solides, à l'énergie environnementale et au transport en commun. Le Fonds investira également dans des infrastructures récréatives, des projets à portée touristique ou culturelle, des routes locales et la connectivité au service à large bande. Les projets sont sélectionnés dans le cadre d'un processus concurrentiel fondé sur l'examen des demandes de financement soumises par les collectivités de l'Alberta.

-30-

Personnes-ressources :

Donna Kinley
Gestionnaire des communications
Diversification de l'économie de l'Ouest
Canada
Edmonton (Alberta)
Tél. : (780) 495-6892
Cell: (780) 991-7432

Darcy Scott
Chargé d'affaires publiques
Ministère de l'Infrastructure et des
Transports de l'Alberta
Edmonton (Alberta)
Tél. : (780) 422-1173
Cell. : (780) 914-9040

Fiche d'information

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA)

Les projets suivants reçoivent du financement dans le cadre du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA).

Ville de Cold Lake

Chemin English Bay

Investissement fédéral-provincial combiné : 3 550 960 \$ (en attente des résultats de l'évaluation environnementale).

Le chemin English Bay a largement dépassé son utilité première et est maintenant une importante route collectrice. Le projet prévoit la réfection et l'élargissement de cette voie de communication afin de répondre aux normes de l'industrie et aux volumes de circulation actuels et prévus.

Feuillelet d'information

Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA)

Programme de partenariat

- Le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta (FIMRCA) a été conçu pour répondre aux besoins locaux en infrastructure des zones urbaines et rurales de l'Alberta, afin que tous les Albertains, que leur collectivité soit grande, petite ou éloignée, aient leur part des bénéfices produits par les investissements en infrastructure.
- Par l'intermédiaire de ce fonds, le gouvernement du Canada procédera, en partenariat avec la province de l'Alberta, à des investissements dans des projets d'infrastructure locaux. Ceux-ci sont d'une importance vitale pour l'entretien durable d'une forte croissance économique et d'une bonne qualité de vie dans les collectivités canadiennes.
- Aux termes de l'entente initiale du FIMRCA, signée en juin 2006, les gouvernements fédéral et provincial se sont engagés à verser chacun 88 millions de dollars au fonds, les administrations locales devant couvrir le reste des coûts.
- Cette année, le gouvernement du Canada et la province de l'Alberta ont fourni chacun un montant supplémentaire de 19 millions de dollars au Fonds, conformément à leur engagement à aider les petites collectivités à répondre à leurs besoins urgents en infrastructure.
- Le FIMRCA, qui comprend l'investissement fédéral et provincial et la contribution de contrepartie des administrations locales aux projets, totalise 321 millions de dollars.
- Le FIMRCA est mis en œuvre par Diversification de l'économie de l'Ouest Canada et le ministère de l'infrastructure et des Transports de l'Alberta, et est géré par un secrétariat conjoint.

Priorités du programme

- Au moins 55 p. 100 du financement du FIMRCA est destiné aux projets d'infrastructure qui contribuent au développement économique des collectivités et à la qualité de vie environnementale. Il peut notamment s'agir de projets relatifs à l'eau, aux eaux usées, aux déchets solides, à l'énergie environnementale et au transport en commun. Le Fonds investira également dans des infrastructures récréatives, dans des projets à portée touristique ou culturelle, dans les routes locales et la connectivité au service à large bande.

- Au moins 80 p. 100 du financement FIMRCA sera consacré aux municipalités rurales de moins de 250 000 habitants. Les 20 p. 100 restant seront à la disposition de municipalités urbaines de plus de 250 000 habitants.
- Un montant de 724 584 dollars est également mis à la disponibilité des municipalités pour les projets de renforcement des capacités municipales (RCM). Ce type de projet peut comprendre, entre autres, l'acquisition de logiciels de planification de l'infrastructure, la formation nécessaire pour utiliser ces logiciels, les études de planification permettant de déterminer l'inventaire et l'état des infrastructures d'une municipalité et la mise au point d'un système de gestion de biens en demande.

Contribution et collaboration locales

- Le FIMRCA est géré par un comité de gestion composé de six membres : deux représentants fédéraux, deux membres nommés par l'Alberta et deux représentants des associations municipales de l'Alberta — l'Alberta Urban Municipalities Association et l'Alberta Association of Municipal Districts and Counties. Le comité de gestion élabore ses propres lignes directrices et supervise le processus d'examen et de sélection des projets. Les projets sont sélectionnés dans le cadre d'un processus concurrentiel fondé sur l'examen des demandes de financement soumises par les collectivités de l'Alberta. La date limite de présentation des demandes de financement était le 31 juillet 2006.

Évaluation environnementale

- Les projets réalisés aux termes du FIMRCA doivent faire l'objet de processus d'évaluation environnementale appropriés, et le financement repose sur le respect de toutes les exigences fédérales et provinciales en vigueur.

Renseignements supplémentaires

- Veuillez communiquer avec le secrétariat conjoint du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Alberta au 1-800-396-0214 (sans frais) ou à camrif@gov.ab.ca. Vous pouvez également visiter le site Web du Fonds au <http://www.camrif.ca/>.
- Pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes d'infrastructure du gouvernement du Canada et de l'Alberta, veuillez visiter les sites Web suivants : <http://www.infrastructure.gc.ca/> et <http://www.infratrans.gov.ab.ca/>.